

Santé

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1545

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le placebo de l'UDC

La seule force de l'initiative populaire, lancée par l'UDC, réside dans son titre: pour une réduction des primes de l'assurance maladie. Annoncée à grand fracas il y a déjà plusieurs mois, présentée comme «une conception fondamentalement nouvelle et un grand projet», cette initiative relève à la fois du plat réchauffé et de la coquille vide. Elle s'inscrit dans une stratégie constante de ce parti: se saisir de problèmes qui préoccupent, à juste titre, l'opinion et fustiger l'incapacité de ses adversaires à les résoudre tout en se gardant bien d'y apporter des solutions. L'analyse *Vox* sur la votation du 24 novembre dernier confirme cette stratégie: plus de 70 % du corps électoral, y compris une majorité des sympathisants socialistes, juge trop généreuse la politique suisse d'asile; mais une majorité a estimé aussi que l'initiative de l'UDC «contre les abus dans le droit

d'asile» n'apportait pas de solution.

Au départ, l'UDC annonçait une réduction des prestations couvertes par l'assurance obligatoire: pour le superflu et le confort, voyez les assurances complémentaires. A l'arrivée, l'initiative ne fait que reprendre les critères actuels qui président à l'inscription des prestations remboursées dans le catalogue.

La suppression de l'obligation de contracter? Le Parlement est en voie de l'adopter, quand bien même tout indique que les assurés n'en veulent pas. L'UDC, un parti à l'écoute de la population?

Le vrai visage de l'UDC

La Confédération et les cantons doivent prendre en charge jusqu'à 50 % des coûts de la santé. L'initiative socialiste, soumise à la votation en mai prochain, va dans la même direction. Avec quel argent les collectivités pu-

bliques vont-elles assumer ces nouvelles dépenses quand, partout où elle en a les moyens, l'UDC impose des baisses d'impôt?

Le vrai visage de l'UDC, c'est à l'occasion du récent débat sur l'assurance maladie au Conseil national qu'on a pu le voir. En soutenant des propositions auxquelles ils étaient en fait opposés, ses députés ont contribué à charger le bateau de telle manière qu'une majorité a finalement rejeté le tout.

Parti du pire, du dénigrement systématique des autorités et des autres partis, motivée par sa seule progression électorale, l'UDC s'alimente de la faiblesse de ses adversaires.

A ces derniers de faire front non pas en singeant la dérive populiste de cette formation mais en proposant des solutions que la population attend, pour l'assurance maladie comme pour d'autres dossiers. *jd*

Santé

Plus d'activité pour les quinquagénaires

Les retraites encore. Ce sujet est d'une actualité permanente dans tous les pays développés. La part des gens actifs ne cesse de diminuer par rapport aux inactifs, avec l'allongement de la vie, mais aussi, on l'oublie parfois, avec des durées d'études de plus en plus longues et une entrée plus tardive dans la vie professionnelle.

Il n'y a, bien sûr, pas de fatalité. L'augmentation de la productivité - la quantité de richesse produite par personne active - pourrait bien permettre de maintenir l'équilibre global de nos systèmes de répartition des revenus. Il se trouve que personne ne mise sur cette hypothèse optimiste. Une étude publiée par l'OCDE indique que dans les prochaines décennies, les dépenses dues aux retraites augmenteront de trois à huit points de PNB selon les pays.

Elever l'âge de la retraite semble avoir le vent en poupe dans de nombreux pays. Comme le souligne l'étude, cette vue est

parfois un peu simpliste. Certains économistes signalent que le PIB pourrait même baisser, le report de l'âge de la retraite pouvant avoir un effet démotivant et nuire à la productivité. Et le fait de payer - cher - des salariés âgés plutôt que de les remplacer par des jeunes (moins coûteux) représenterait un grand obstacle pour les entreprises.

C'est une des raisons cachées des prix très élevés en Suisse. L'OCDE et l'Union européenne recommandent d'augmenter fortement le taux d'activité de la population entre 55 et 65 ans en Europe. Pour les hommes, de plus de 60 ans, ce taux ne dépasse pratiquement jamais 50 à 60 %. En Suisse, il est de plus de 80 %. Une part de la population, beaucoup plus importante que chez nos voisins, reçoit des salaires élevés en fin de carrière, ce qui ne peut manquer de peser sur les coûts et donc sur les prix. Le rallongement de la durée du travail a des

effets pervers sur lesquels il vaut la peine de s'interroger avant d'en faire la panacée.

La plupart des pays consacrent une part élevée de leurs ressources au financement des retraites anticipées, cette plaie des années huitante. Si en Suisse l'assurance invalidité fonctionna de fait comme mécanisme de retraite anticipée, notre pays resta très loin des excès de la plupart des grands pays européens. Aujourd'hui la position helvétique est plutôt bonne dans ce débat: nous avons largement évité les retraites anticipées, maintenu un taux d'activité très important jusqu'à 65 ans, et aujourd'hui nous expérimentons des solutions novatrices. Ce n'est pas très exaltant de dire qu'il faut poursuivre dans la voie d'un réformisme prudent, mais cela n'a pas trop mal marché jusqu'à maintenant. *jg*

Willi Leibfritz, *Retarder l'âge de la retraite*, l'Observateur de l'OCDE, janvier 2003.

Rectificatif

Dans *Domaine Public* n°1544, le chapeau recommandait un «non sec» au référendum lancé par *ASSURA* et *SUPRA* contre la Loi fédérale urgente sur le financement des hôpitaux, qui sera soumise au peuple le 9 février prochain.

Or la lecture de l'article montrait que *DP* est favorable à l'acceptation de la Loi. Il s'agissait en fait d'une inversion de notre part: la question étant «Acceptez-vous la Loi fédérale urgente?» C'est bien un «oui» que les partisans de la Loi doivent glisser dans l'urne. *red.*